



## Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

### LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN S'ENGAGE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

**Saint-Jérôme, le 4 juin 2009** - La *Municipalité de Saint-Colomban* et l'*Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)* annoncent la signature d'ententes de bassin visant à améliorer la qualité de l'eau sur le territoire de la Municipalité. Les projets élaborés par Saint-Colomban visent à acquérir des connaissances sur la qualité de l'eau, à mettre en œuvre un système d'inspection des installations septiques individuelles ainsi qu'à améliorer la protection des milieux sensibles.

L'Abrinord souligne ces projets puisque la Municipalité démontre une véritable volonté de passer à l'action et ceci cadre bien avec le Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord (PDE). D'une part, l'échantillonnage de neuf lacs situés sur le territoire colombanois permettra d'acquérir des connaissances utiles au sujet de l'eau de la municipalité. Les résultats obtenus pourront ensuite être utilisés pour développer de nouveaux programmes de protection et seront également diffusés aux citoyens par le biais du journal municipal. D'autre part, le projet d'inspection des installations septiques ainsi que celui de protection des milieux sensibles seront mis en place par la Municipalité au cours des prochains mois afin d'atteindre leurs objectifs en matière de qualité de l'eau.

« La protection de l'environnement et prioritairement de l'eau a toujours été pour moi une préoccupation. Les membres du conseil municipal ont également approuvé cette démarche de protéger cette ressource inestimable et nous espérons que nos concitoyens sauront collaborer à la mise en œuvre des projets visant cet objectif et spécialement cette entente d'aujourd'hui avec notre partenaire Abrinord. Il en va de l'avenir de nos jeunes. Merci de votre collaboration » a mentionné Monsieur Roland Charbonneau, maire de Saint-Colomban.

Monsieur Claude Magnan, président de l'Abrinord, est heureux de constater que « la Municipalité de Saint-Colomban prend résolument à cœur l'importance de la protection et de l'amélioration de la qualité de l'eau. La mise en œuvre des projets élaborés dans ces ententes signées avec Saint-Colomban aura des effets non seulement sur le territoire municipal mais également sur l'ensemble du bassin versant, par son caractère exemplaire ».

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1

Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | [info@abrinord.qc.ca](mailto:info@abrinord.qc.ca)

Merci à nos ambassadeurs :





La signature d'une entente de bassin est un engagement à effectuer des actions jugées prioritaires dans le PDE et qui auront des répercussions positives sur la qualité de l'eau ainsi que sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Le PDE du bassin versant de la rivière du Nord est issu de la concertation de tous les acteurs de l'eau. Il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre par tous et chacun.

### À propos de l'Abrinord

L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifiée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et de ses écosystèmes, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à prendre connaissance des ententes qui sont disponibles sur le site Web de l'Abrinord au <http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html#Entente>.

- 30 -

Source :

Sophie Tremblay-Carle  
Responsable des communications  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[communications@abinord.qc.ca](mailto:communications@abinord.qc.ca)

Pour information concernant les ententes de bassin :

Isabelle Marcoux  
Chargée de projet PDE  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[pde@abinord.qc.ca](mailto:pde@abinord.qc.ca)

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1  
Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | [info@abinord.qc.ca](mailto:info@abinord.qc.ca)

Merci à nos ambassadeurs :

